

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du mercredi 18 septembre 2024

Délibération N° DE 2024 042

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	27	41
Date de la convocation : 11/09/24		
Pour	Contre	Abstention
41	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-huit septembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE GAZAX-ET-BACCARISSE, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, DARROUX Daniel, CAZE Mauricette, DUCES Philippe, RAFFIN Hubert, THEULÉ Jean Claude, LIVIERO Stéphane, THIEUX LOUIT Véronique, BROSSARD Sandrine, SERRALTA Brigitte, ARQUE Nadine, DESENLIS Benoît, COSTES Jean-Charles, ANDRIEU Philippe, PACHÉ Robert, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, CAVALIERE Andrew, GUICHARD Gilles, CHAULET Anthony, GEYRES Laurent, NARRAN Béatrice, OSPITAL Jean-Jacques, LAPLANE-SOTUM Corinne, ANTONELLO Pierre, BERGÉ Sandrine

Représentés : DOAT Jean-Pierre représenté par DUCES Philippe, MIMALÉ Gérard représenté par CAZE Mauricette, DAUGÉ Jean-François représenté par BROSSARD Sandrine, VILLENEUVE William représenté par BERGÉ Sandrine, FAVAREL Guy représenté par DESENLIS Benoît, MENAL Pierrette représentée par COSTES Jean-Charles, CAILLAVET Isabelle représentée par ANDRIEU Philippe, CUEILLENS Caroline représentée par GEYRES Laurent, JAFFRES Victor représenté par BRANA Véronique, CAUQUIL Axel représenté par CAVALIERE Andrew, FAUCHÉ Gisèle représentée par GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal représentée par CHAULET Anthony, BRAZZALOTTO Christine représentée par NETO Barbara, COUDERC Vanessa représentée par CAMAZZOLA Robert

Absents et Excusés : CAHUZAC Philippe, LABRIFFE Pierre, CANTAN Philippe, LASPORTES Bernard, PERES Daniel, KLUCZYNSKI Lara, ROSELL Amaud

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Stéphane LIVIERO est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION des TARIFS de l'ALSH & du Service Jeunesse

Date de transmission de l'acte: 27/09/2024

Date de reception de l'AR: 27/09/2024

032-243200607-DE_2024_042-DE

A G E D I

Dans le cadre du développement du Service Jeunesse, Madame la Présidente propose de fixer les tarifs comme suit (en élargissant à l'ensemble des activités du Service Jeunesse, et non uniquement le C.L.A.C.) :

Tarifs ALSH :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif hors CCAF
QF CAF	0 à 450	451 à 617	618 à 850	851 à 1099	+ de 1100	
1/2 journée sans repas	1,50 €	2,50 €	3,50 €	5,00 €	5,50 €	+ 1,00€
1/2 journée avec repas	2,50 €	3,50 €	4,50 €	6,00 €	6,50 €	+ 1,00€
Journée avec repas	3,00 €	5,00 €	7,00 €	10,00 €	11,00 €	+ 2,00€

Tarifs annuels du Service Jeunesse (dont Centre de Loisirs associé au Collège – C.L.A.C.):

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif hors CCAF
QF CAF	0 à 450	451 à 850	+ 851	
Adhésion annuelle au Service Jeunesse	5 €	10 €	15 €	+ 2,00€

Dans le cadre du Service Jeunesse, il convient de préciser que, par délibération DE_2023_002, un tarif pour les sorties hors du territoire de la Communauté de communes, a été fixé à **cinq (5) euros par enfant** afin de participer aux coûts des déplacements, activités culturelles et sportives et sorties diverses.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'APPROUVER les tarifs présentés ci-dessous par Madame la Présidente.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



Stéphane LMIERO
Secrétaire de séance



DE_2024_042

Date de transmission de l'acte: 27/09/2024

Date de reception de l'AR: 27/09/2024

032-243200607-DE_2024_042-DE

A G E D I

Publié le

Transmis à la Préfecture le 27/09/24

